



Accord de sous-traitance de données personnelles (DPA)

Version 4 du 19 juillet 2026

Entre :

Le Responsable de traitement (« l'Établissement ») : l'établissement d'enseignement (ou son organisme de gestion, ou l'autorité académique compétente) pour le compte duquel l'enseignant utilisateur d'Examino agit dans le cadre de ses missions.

Dénomination :

Adresse :

Représenté par :

Contact DPO :

Et :

Le Sous-traitant (« Examino ») : EXAMINO, société par actions simplifiée au capital social de 1000 €, dont le siège social est situé au 49 RUE DE PONTTHIEU 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 989 510 375, représentée par M. Dimitri Nicolas agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que président. Contact DPO : dpo@examino.ai

Préambule

Examino édite une application d'assistance à la correction de copies. L'enseignant, agent ou salarié de l'Établissement, souscrit au service et importe des copies d'élèves dans le cadre de ses missions. Conformément à la doctrine de la CNIL, l'Établissement est responsable de traitement et Examino sous-traitant au sens de l'article 28 du RGPD.

Le présent accord est souscrit unilatéralement par Examino au bénéfice de l'Établissement dès la première importation de copies par l'enseignant. L'Établissement peut le ratifier par contre-signature ; à défaut, la poursuite de l'usage après information vaut acceptation des présentes conditions de sous-traitance. Il prévaut sur toute stipulation contraire des CGU pour ce qui concerne le traitement des données des élèves.

1. Objet, nature et finalité du traitement

Objet	Assistance à la correction de copies d'examen.
Nature des opérations	Collecte (import/numérisation), caviardage automatique des éléments identifiants, transcription (OCR), analyse par des modèles d'IA générative, restitution d'une proposition de correction, stockage, suppression.
Finalité	Proposer à l'enseignant une correction et des appréciations, que celui-ci révise et valide sous sa seule responsabilité pédagogique.
Durée	Durée de l'abonnement de l'enseignant, dans la limite des durées de conservation de l'article 8.

2. Catégories de données et de personnes concernées

Personnes concernées : élèves et étudiants de l'Établissement (y compris mineurs) ; l'enseignant utilisateur.

Données traitées : contenu des copies d'examen (productions scolaires) ; le cas échéant, éléments d'identification résiduels ayant échappé au caviardage automatique ; notes et appréciations proposées puis validées ; sujets et barèmes.

Minimisation : Examino applique un caviardage automatique à l'import (nom et prénom de l'élève et éléments d'identification directe détectés, masqués sur l'image dès l'import ; la version caviardée sert à l'essentiel des traitements par les modèles d'IA et les envois de la version originale sont limités au minimum nécessaire, notamment pour la détection des éléments à masquer) et évalue dès que possible la transcription numérique plutôt que l'image manuscrite (neutralisation de la graphie). Ces mesures constituent une pseudonymisation, non une anonymisation (détail et limites : fiche technique du caviardage, disponible sur demande).

Données sensibles (art. 9) : aucune collecte visée ; le contenu libre d'une copie peut en révéler incidemment - Examino n'en fait aucune exploitation.

3. Instructions documentées

Examino traite les données uniquement sur instruction documentée de l'Établissement, matérialisée par le présent accord et par l'usage fonctionnel de l'application par l'enseignant. Examino informe l'Établissement si une instruction constitue à son avis une violation du RGPD.

Examino n'utilise pas les contenus importés pour **entraîner des modèles d'IA**, ni pour aucune finalité propre autre que la fourniture, la sécurité et la facturation du service.

4. Confidentialité et personnel

Les personnes autorisées à traiter les données sont soumises à une obligation de confidentialité contractuelle. L'accès est limité au personnel habilité selon le principe du moindre privilège (RBAC).

5. Sécurité (art. 32)

Mesures principales :

- chiffrement en transit (TLS 1.2+) ; chiffrement au repos au niveau des fournisseurs d'hébergement (AES-256, clés gérées par les fournisseurs) ;
- hébergement du stockage persistant dans l'Union européenne ;
- contrôle d'accès par rôles (moindre privilège) ; le personnel d'Examino ayant accès aux systèmes critiques ou aux données utilisateur s'authentifie par clés de sécurité physiques (authentification multifacteur résistante au phishing) et suit une formation à la cybersécurité ;
- journalisation des accès et des traitements ; les événements d'authentification du système centralisé de gestion des comptes d'Examino sont journalisés et conservés, et les changements administratifs sur les systèmes de production sont traçables via les journaux d'audit des fournisseurs ;
- séparation logique des clients : les données de chaque établissement sont cloisonnées au niveau applicatif (identifiants de rattachement + contrôle d'accès par rôles) sur une infrastructure partagée ; aucune infrastructure dédiée par établissement n'est fournie ;
- sauvegardes redondantes managées.

6. Sous-traitants ultérieurs

L'Établissement autorise de manière générale le recours aux sous-traitants ultérieurs listés ci-dessous. Examino informe l'Établissement de tout changement (délai d'objection : 30 jours) et impose à chaque sous-traitant ultérieur des obligations équivalentes aux présentes. La version à jour et détaillée de cette liste (localisation précise, mécanismes de transfert) est publiée à l'adresse : <https://examino.ai/fr/legal/sous-traitants>.

Sous-traitants d'infrastructure :

Sous-traitant	Rôle	Pays	Localisation des données	Garanties
Backblaze, Inc.	Stockage de fichiers (copies, pages numérisées)	USA	UE (Pays-Bas)	DPA + certification DPF + SCCs
PlanetScale, Inc.	Base de données	USA	UE (Allemagne), sauvegardes comprises	DPA + SCCs
Vercel, Inc.	Hébergement applicatif et fonctions serveur	USA	UE (France, Allemagne)	DPA + certification DPF
Trigger.dev (API Hero Ltd)	Orchestration des traitements en arrière-plan	Royaume-Uni	UE (Allemagne)	DPA + décision d'adéquation UE-Royaume-Uni
Stripe, Inc.*	Paieement	USA	UE, USA	DPA + certification DPF

PostHog, Inc.*	Mesure d'audience produit	USA	UE (Allemagne)	DPA + hébergement UE
Hetzner Online GmbH	Proxy de redimensionnement d'images	Allemagne	UE (Allemagne)	DPA (aucun transfert hors UE)
Cloudflare, Inc.*	Proxy de transcription vocale (fonctionnalité à venir)	USA	Réseau Cloudflare mondial	DPA + certification DPF + SCCs
Pipedrive OÜ*	Gestion de la relation commerciale (CRM)	Estonie	UE (Allemagne, Irlande)	DPA + adhésion DPF pour ses sous-traitants US
Brevo SAS*	Envoi de newsletters	France	UE	DPA (aucun transfert hors UE)
Intercom, Inc.*	Support et messagerie client	USA	USA	DPA + certification DPF

* Sous-traitants ne traitant **jamais de données d'élèves** (données de facturation, événements produit sans données d'élèves, audio de dictée de l'enseignant, contacts professionnels, emails des utilisateurs inscrits, conversations de support).

Fournisseurs de modèles d'IA : chacun s'engage contractuellement à ne pas utiliser les contenus soumis pour l'entraînement de ses modèles ; la conservation est limitée à une durée courte (détection d'abus, 30 à 55 jours selon le fournisseur, prolongeable pour les contenus signalés), puis les contenus sont supprimés.

Fournisseur	Rôle	Pays	Garanties
Mistral AI	Modèles de langage	France	DPA + hébergement UE par défaut + non-entraînement (API payante) ; conservation limitée à 30 jours
Anthropic, PBC (Claude)	Modèles de langage	USA	DPA (SCCs incluses) + non-entraînement ; conservation limitée à 30 jours
OpenAI, L.L.C.	Modèles de langage	USA	DPA (SCCs) + non-entraînement ; conservation limitée à 30 jours
Google LLC (Gemini)	Modèles de langage	USA	DPA + certification DPF + non-entraînement (offre payante) ; conservation limitée à 55 jours
OpenRouter, Inc.	Routage vers des modèles ouverts pour certains traitements techniques	USA	DPA (SCC incluses) + restriction aux endpoints « zéro rétention »

Cerebras Systems Inc.	Modèles de langage	USA	DPA (SCCs incluses) + non-entraînement ; entrées et sorties non conservées après le traitement
------------------------------	--------------------	-----	--

Transferts hors UE : lorsque des sous-traitants ultérieurs sont établis dans un pays tiers, le transfert est encadré par une décision d'adéquation (dont l'EU-US Data Privacy Framework) ou par des clauses contractuelles types, complétées d'une analyse d'impact de transfert. Détail par sous-traitant sur la page précitée.

7. Assistance au Responsable de traitement

Examino assiste l'Établissement, dans la mesure du possible et compte tenu de la nature du traitement :

- pour donner suite aux demandes d'exercice des droits (accès, rectification, effacement, limitation, opposition, portabilité), les demandes reçues directement par Examino sont transmises à l'Établissement sans y répondre sur le fond, sauf instruction contraire ;
- pour les obligations des articles 32 à 36 : sécurité, notification de violation (information de l'Établissement sans délai indu et au plus tard 48 h après en avoir eu connaissance, avec les éléments de l'art. 33-3), AIPD et consultation préalable (Examino fournit une AIPD pré-remplie).

8. Sort des données

En fin de contrat, ou sur demande de l'Établissement, Examino ****supprime**** l'ensemble des copies et données associées (suppression effective, fichiers inclus) ou les restitue dans un format structuré, puis les supprime, sauf obligation légale de conservation.

Durées par défaut en cours d'exécution - ce sont des ****paramètres par défaut****, modifiables à tout moment par simple instruction documentée de l'Établissement (email à dpo@examino.ai), pour refléter notamment les délais de recours qui lui sont applicables :

- **données de copies, notes et appréciations** : année scolaire en cours + 1 an (secondaire) ou fin de la formation + 1 an (supérieur), puis suppression ;
- **journaux d'audit applicatifs** (accès et édition des copies) : 1 an, puis suppression ;
- **journaux techniques, d'exploitation et de sécurité** détenus par les fournisseurs d'infrastructure : 90 jours au maximum ;
- **sauvegardes** : les données supprimées sont purgées définitivement au fil du cycle de rotation, sous 90 jours au plus tard.

La suppression d'un accès utilisateur par un administrateur de l'Établissement entraîne la suppression des données liées à l'Établissement pour cet utilisateur.

9. Décision automatisée

Le service ne prend aucune décision produisant des effets juridiques de manière exclusivement automatisée (art. 22 RGPD) : toute note et appréciation est une proposition soumise à la revue et à la validation de l'enseignant, qui demeure seul décisionnaire. L'application journalise cette revue (historique d'édition horodaté).

10. Audit et documentation

Examino met à disposition de l'Établissement toute la documentation nécessaire pour démontrer le respect de l'article 28 (registre art. 30-2, fiche sécurité, liste des sous-traitants, conditions de non-entraînement et de rétention des fournisseurs de modèles) et permet des audits, y compris par un tiers mandaté, sous préavis raisonnable de 30 jours, au plus une fois par an sauf violation avérée, aux frais de l'Établissement et sans accès aux données d'autres clients.

11. Durée, droit applicable

Le présent accord prend effet à la première importation de copies d'élèves de l'Établissement et demeure en vigueur tant qu'Examino traite des données pour son compte. Droit français ; compétence des juridictions administratives ou judiciaires selon la nature de l'Établissement.

Pour Examino

M. Dimitri NICOLAS, Président

Pour l'Établissement

Nom, qualité, date, signature :